Le Syndicat des Pilotes d'Air France

Roissy, le 22 juillet 2016

AF 160722136

Tous Pilotes

GRÈVE PNC DU 27 JUILLET AU 2 AOÛT

À l'initiative de plusieurs de leurs syndicats, nos collègues PNC seront appelés à faire grève dès le 27 juillet afin d'arriver à un accord équilibré avec la compagnie. Toute ressemblance avec une situation vécue par les pilotes il y a quelques temps n'est pas fortuite : les méthodes de la direction sont restées les mêmes et elles provoquent donc la même réponse !

Ce mouvement va certainement entraîner de fortes perturbations et générer des situations inhabituelles. Face aux pressions qui ne manqueront pas d'être exercées sur les pilotes des vols pour *"faire passer l'exploitation",* il est indispensable de rappeler que nous ne saurions partir en vol si les conditions de sécurité et de sûreté optimales ne sont pas remplies.

Ainsi, nous vous invitons plus que jamais à faire respecter quelques règles élémentaires qui risquent cependant d'être mises à mal pendant cette période tendue :

Composition d'équipage :

- Evitez de partir d'une des bases* avec un équipage commercial incomplet ou une version d'exploitation dégradée ;
- Hôtesse/Steward « faisant fonction » Chef de Cabine : refusez le départ de la base sans chef de cabine titulaire et compétent sur le type avion.

Présence en salle de Briefing de cadres PNC :
Conformément au Manex A, l'équipage commercial est sous l'autorité du CDB pour l'exécution du vol. Dans ce contexte particulier,

- Rappelez lors du briefing CDB - Maîtrise PNC que vous retrouverez l'ensemble de l'équipage en salle de briefing ;
- Effectuez systématiquement un briefing commun avec tous les PNC en salle avant le départ à l'avion ;
- Refusez la présence de toute personne non en fonction sur le vol qui pourrait nuire au bon déroulement du briefing commun.

Contrôles sécurité/sûreté :

- Veillez à ce que l'équipage ait le temps nécessaire à l'exécution correcte des procédures prévues.

Temps de pause :

- Veillez à ce qu'en dépit des retards et compo PEQ éventuellement réduites, le PNC soit assuré de son temps de pause et de repas tel que prévu au Manex A.

Débarquement :

- Tout comme les pilotes, les PNC déclarés grévistes ont la possibilité de débarquer lors du passage sur l'une des bases de la compagnie* en cours de rotation.

Les Bureaux

*CDG, ORY, MRS, NCE, TLS, PTP

SNPL AF ALPA
Le Dôme – Bât 5 – 5, rue de la Haye - CS 19955 - 95733 ROISSY CDG CEDEX
Tél. : 01.49.89.24.22/31 - Fax : 01.49.89.24.39 - Email : bureau@snplaf.org